

Lettre de soutien d'Eben Moglen aux Creative Commons

Comme l'APRIL, Wikipédia et bientôt aussi... Framasoft, Creative Commons (alias CC) lance une vaste campagne de soutien. A cette occasion ils ont fait appel à « quelques grande plumes » pour appuyer leur propos.



Eben Moglen, que le Framablog apprécie tout particulièrement, s'est exécuté sans se faire prier tant il pense que le mot « partage » est un mot fondamental de ce début de siècle.

Il n'oublie pas au passage d'évoquer la controverse qu'il peut y avoir entre les Creative Commons et le logiciel libre (le fameux et récurrent débat sur les clauses non commerciales NC et non dérivables ND qui ne sont pas libres au sens des logiciels libres) mais il est de ceux qui pensent qu'il convient de rassembler toutes les forces quand de l'autre côté on tente justement de limiter, contrôler, voire même détruire le partage.

Correspondance Commune #1 : Eben Moglen

Commoner Letter #1: Eben Moglen

Eben Moglen - 20 octobre 2008 - CreativeCommons.org

(Traduction Framalang : Olivier)

L'année dernière nous avons débuté une nouvelle tradition de notre campagne de soutien : la série Correspondance Commune. Je l'ai déjà dit, mais je persiste et signe : cette campagne cherche à développer le soutien et à rassembler notre communauté autour de deux points fondamentaux : l'importance du soutien aux Creative Commons et l'ouverture que permettent nos outils. Au cours des trois mois à venir, cinq membres éminents de la communauté CC vous feront partager leurs raisons de soutenir les CC. Si vous êtes concernés par les CC et les questions d'ouverture et d'accès cette liste est faite pour vous.

Nous aurons cette année le plaisir d'accueillir dans nos lignes Eben Moglen, du Software Freedom Law Center, Renata Avila, Chef du Creative Commons Guatemala Project, Jonathan Coulton, chanteur et auteur-compositeur de chansons qui licencie tout son travail sous CC, Richard Bookman, Maître de conférence de pharmacologie moléculaire et cellulaire à l'université de médecine Miller School de Miami et Jimmy Wales, fondateur de Wikipedia et membre du conseil d'administration de CC.

Nous sommes enchantés que la première lettre de la série soit signée par Eben Moglen^[1], Professeur de droit et d'histoire du droit à l'université de Columbia et fondateur, directeur du conseil et président du Software Freedom Law Center.

Logiciel libre et Creative Commons, par Eben Moglen

Après avoir dédié tant d'années de ma vie à la défense du mouvement des logiciels libres j'ai une certaine affinité avec le travail réalisé par Creative Commons et c'est donc un grand honneur d'écrire au nom des CC.

Au 21ème siècle, les logiciels pour ordinateurs sont devenus des outils aussi nécessaires qu'un stylo, de l'encre et du papier, aussi nécessaires que de la craie, de la glaise et des tubes de peinture. Les logiciels sont également aussi indispensables à la distribution des œuvres créatives que les fils de cuivre, l'éclairage et la publicité. Le but du mouvement des logiciels libres est de rendre disponibles des logiciels pour tous les usages, logiciels que chacun serait libre de copier, modifier et redistribuer. En poursuivant ce but les hackers qui créent les logiciels libres ont également rendu possible la culture libre. Technologie et art sont ainsi liés depuis le commencement.

Les bases légales du mouvement des logiciels libres et l'invention fondamentale de Richard Stallman qu'est le copyleft sont à la base de la conception "Partage des Conditions Initiales à l'Identique" Share Alike qui est si importante pour le futur des Creative Commons. Des millions d'écrivains, de photographes, de chercheurs, de musiciens, de wikipédiens, de hackers, de professeurs et tous les autres travaillent allègrement et librement en commun, nourris par le principe du partage. Tout commence avec l'intuition géniale de Larry Lessig : comment adapter la philosophie du partage développée par Richard Stallman à la culture au-delà de la production de logiciels ? Les idées de Larry ont allumé le phrase des Creative Commons, un phare que les créatifs du monde entier ont rallié, ils se

sont rassemblés pour modifier le droit d'auteur et en faire un outil de partage.

Ces mêmes principes sont toujours au cœur de ces deux mouvements et chaque compromis apporte, et c'est naturel, son lot de controverse. Je comprends tout à fait pourquoi, pour ceux aux yeux de qui les principes de liberté sont toujours la première et la seule priorité, les Creative Commons semblent une grande, et peut-être trop vaste, collection de modèles de licences et d'approches du sujet de la culture libre. Pour moi, cette diversité de visions et d'intentions a toujours été à mettre au crédit des Creative Commons : par définition leur contour, leurs grandes lignes doivent être aussi larges et indistinctes que l'inspiration créatrice humaine qui est sans limite. Et pourtant, malgré toutes ces différences d'opinion, un engagement central subsiste, inébranlable : la prise de conscience de l'importance primordiale du droit de toutes les formes de culture au partage.

Dans un futur proche notre coopération sera nécessaire sur un grand nombre de sujets. Toute personne familière avec le Web réalise, par exemple, que les contenus audio et vidéo doivent être mieux intégrés dans leur construction et leur utilisation. L'immense flot de créativité qui ne demande qu'à se développer dépendra de la libération des technologies multimédia face aux chaînes qui lui sont imposées par le système des brevets. En effet des dizaines d'entreprises prétendent "posséder" différents morceaux de la technologie de diffusion numérique de contenu audiovisuel en ligne. La jungle de restrictions de licence qu'ils imposent sur leurs différentes "inventions brevetées" est en grande partie responsable des incompatibilités, des plugins qu'il vous faut télécharger et qui ne fonctionnent que parfois sur certains systèmes et aussi des restrictions des possibilités magnifiques, utiles, belles et qui donnent matière à réflexion.

Le Web s'est magistralement développé grâce aux logiciels libres et à l'activité culturelle libre, il nous permet de partager et c'est grâce au partage qu'il est devenu ce qu'il est. Mais si nous voulons accomplir ne serait-ce qu'un pas de plus dans notre nouvelle aventure humaine qu'est l'espace Web nous devons nous assurer que la liberté n'est pas écrasée par les entreprises des médias qui s'arment de brevet pour empêcher le futur.

Œuvrer pour la libération des codecs et autres logiciels multimédias n'est qu'un exemple des efforts qu'il nous faudra consentir ensemble pour assurer la liberté du partage. Apporter mon soutien aux Creative Commons n'est pas seulement quelque chose que je ressens comme une nécessité, c'est quelque chose que nous

devons tous faire. J'espère que vous vous joindrez à moi dans notre soutien des Creative Commons par vos dons, votre énergie et votre puissance créative. Rien ne nous est impossible si nous partageons.

Notes

[1] Crédit photo : Ramkrsna(Creative Commons By-Sa)